



Enduit Combi 430

Mortier adhésif et d'enrobage

Domaines d'application: Mortier adhésif et d'enrobage minéral pour systèmes GreoTherm K et PIR (panneaux isolants EPS et PIR).
Peut être enduit avec des enduits de finition minéraux ou à base de liants organiques.

Propriétés:

- Mise en œuvre simple
- Rendement élevé
- Temps ouvert long
- Applicable à la machine
- Gris

Mise en œuvre:



Données techniques		
N° d'art.	2000147801	2000958431
Type d'emballage		
Quantité par unité	25 kg/unité	1.000 kg/unité
Unités par emballage	42 unité/pal	
Granulométrie	0 - 1,2 mm	
Consommation	env. 1,5 kg/m ² /mm	
Consommation collage	env. 5 kg/m ²	
Consommation armature	env. 6 - 9 kg/m ²	
Épaisseur de couche	Armature 4 - 6 mm	
Résistance à la compression (28 jours)	env. 10 N/mm ²	
Résistance à la flexion (28 jours)	env. 2,5 N/mm ²	
Masse volumique apparente humide	env. 1,8 kg/l	
Résistance à la contrainte d'adhérence en traction (28 jours)	≥ 0,08 N/mm ²	
Besoin en eau	env. 6,5 l/sac	

Composition:

- Ciment portland
- Matières de remplissage minérales (grain 0 – 1,2 mm)
- Additifs adaptés

Remarque de consommation: Les valeurs indiquées pour la consommation sont des valeurs empiriques. Celles-ci peuvent varier en fonction du support, des conditions météorologiques et de la mise en œuvre.

Support: Le support doit être sec, propre, exempt de graisse et suffisamment solide. Les anciennes couches de peinture et de crépi insuffisamment adhérentes ou farinantes doivent être enlevées ou brossées et solidifiées avec une couche de fond appropriée. Demander conseil si le support est critique.



Enduit Combi 430

Mortier adhésif et d'enrobage

Mise en œuvre:	<p>Avec un agitateur ou un mélangeur continu adapté, gâcher avec de l'eau propre et froide. Peut être mis en œuvre avec les agitateurs habituels. Transportable avec toutes les installations de convoyage habituelles. Mettre en œuvre le matériau gâché dans les 2 heures. Ne pas remuer ni diluer à l'eau du matériau consistant. Épaisseur de couche 4–6 mm. Avant d'appliquer une nouvelle couche de finition, il faut observer un temps de prise et de séchage suffisant. Pour les travaux d'isolation extérieure, les consignes de mise en œuvre correspondantes indiquent la marche à suivre.</p>
Conditions de mise en œuvre:	<p>La température de mise en œuvre et de séchage est de +5 °C au minimum et de +30 °C au maximum (air et support). Protéger la couche d'enduit fraîche de la pluie battante, de l'ensoleillement, des courants d'air et d'un séchage trop rapide. Par ailleurs, on appliquera les fiches techniques en vigueur de l'ASEPP ainsi que les normes SIA 242 «Crépissages et travaux de plâtrerie», 118/ 243 «Isolation thermique extérieure revêtue d'un enduit», de même que la norme 243 «Conditions générales pour une isolation thermique extérieure revêtue d'un enduit».</p>
Stockage:	<p>Conserver au sec et sur des palettes en bois. Période de conservation: min. 12 mois.</p>
Élimination:	<p>Réutiliser ou éliminer conformément aux dispositions légales locales et nationales.</p>
Particularités:	<p>Ne pas mélanger avec des additifs étrangers.</p>
Mesures de protection:	<p>Irritant pour les voies respiratoires et la peau. Un contact avec les yeux risque d'entraîner de graves lésions oculaires. Lors du gâchage et de la mise en œuvre, porter des lunettes de protection et des gants de protection. Pour des indications détaillées, observer la fiche de données de sécurité actuelle.</p>
Autres indications:	
Dispositions générales:	<p>Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle av ni aucune obligation secondaire incombant. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.</p>